



Vœu déposé pour le conseil métropolitain des 27 et 28 mars 2023

Le 21 mars 2023

Vœu relatif à la réforme des retraites et pour un appel à la préservation de la démocratie

Le projet de réforme des retraites rassemble contre lui près de 70 % des Françaises et des Français, et jusqu'à 90 % des travailleurs et des travailleuses, comme le démontre l'ensemble des enquêtes d'opinion publiées ces derniers mois. L'opposition à ce projet a entraîné la constitution inédite d'une intersyndicale rassemblant l'intégralité des syndicats et des organisations de jeunesse, qui ont organisé depuis le 19 janvier une contestation pacifique, rassemblant à plusieurs reprises dans les manifestations plusieurs millions de citoyennes et de citoyens. Ces rassemblements ont été parmi les plus nombreux depuis la Seconde Guerre mondiale.

Face à cette contestation et en l'absence de majorité au Parlement, le gouvernement d'Élisabeth Borne, sous l'impulsion du Président de la République Emmanuel Macron, a décidé d'invoquer jeudi 16 mars 2023 l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter ledit projet de loi, après avoir déjà contraint et limité les débats au sein du Parlement (recours à l'article 47.1 pour le choix du véhicule législatif puis recours à l'article 44.3 au Sénat). Suite au rejet, à seulement 9 voix, des motions de censure lundi 21 mars 2023, le projet a finalement été adopté, sans aucun vote de l'Assemblée nationale, censée pourtant représenter les Françaises et les Français.

En outre, comme l'ont montré de façon répétée plusieurs députés, médias et experts, la sincérité des débats a été sérieusement mise en doute par la présentation du gouvernement, qui n'a cessé de multiplier les contre-vérités dans sa communication.

Tous ces éléments viennent nuire gravement à la démocratie française, tant dans sa dimension parlementaire que sociale, et entraînent aujourd'hui une crise politique majeure dont il est urgent de sortir. Alors que l'abstention et le désintérêt pour la politique ne cessent de se renforcer dans notre société, que la confiance dans les institutions est au plus bas, que l'extrême-droite est au plus haut, les conséquences des choix du Président de la République et de la Première Ministre font porter un risque considérable sur l'avenir de notre République.

Pourtant, en ces jours de publication du rapport du GIEC, au moment d'une sécheresse inédite plus qu'inquiétante à cette époque de l'année, en pleine crise inflationniste sur les prix des produits de première nécessité, l'urgence de ce début d'année est ailleurs : elle est à la préservation de notre environnement, à la création d'un véritable plan de gouvernement pour adapter notre pays au changement climatique et contribuer à en atténuer les effets ; elle est à la juste rémunération du travail et à sa pleine considération, et à la préservation de la cohésion sociale par la réduction des inégalités ; elle est à un impérieux besoin d'un nouveau souffle démocratique, ce à la sortie d'une crise sanitaire inédite, à laquelle ont fait face les citoyennes et les citoyens avec sagesse.

Le Conseil national de la Résistance, en 1945, avait su bâtir un modèle démocratique fort, progressiste, innovant, soucieux de toutes et tous, et qui a permis à la France d'affronter toutes les crises majeures du 20ème siècle, alors qu'elle avait été rasée par la guerre et durablement meurtrie par l'occupation et la collaboration.

Les Françaises et les Français ne sont pas désintéressés par la chose publique, ils et elles aspirent au contraire à un véritable renouveau de la pratique politique qui lui permettrait de faire face aux défis de ce siècle.

Soucieux de l'intérêt supérieur de la Nation et de la préservation de la démocratie face à une crise politique dont nul ne peut prédire ni l'ampleur ni l'issue, le conseil de la Métropole émet le vœu que :

- Le gouvernement retire le projet de réforme des retraites, dans une logique d'apaisement et de réconciliation nationale.
- Qu'il entreprenne avec toutes les forces vives de la Nation un grand processus démocratique visant à aboutir à un projet de loi global sur le travail, prenant en compte toutes ses dimensions, des conditions de travail à la retraite en passant par la formation continue, et s'inscrivant dans la lignée du projet de société progressiste et pacifique porté en son temps par le Conseil National de la Résistance.